

WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 08 avril 2026

L'an deux mil vingt-six,
le huit avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260408_38

↳ Salle communale - Dénomination.

Date de la convocation

▪ 02 avril 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

Mme DUQUESNE Cécile, M. BOUTLEUX Guy, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. CAILLIER Christophe, Mme FOURNY Micheline, M. DEVIN Serge, Mme COLL Hélène, M. DUBRULLE Marc, Mme BRICHE Noémie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BAILLARD Sylvie, M. LELEU Bruno, Mme POUBLON Marie-Simone, M. ARBLAY Bertrand, Mme CORDEBAR MERGLEN Pierrette, M. SENEAL Maxime, Mme BERNARD Sabine, M. GHEZAL Mehdi, Mme NOURTIER Fabienne, M. BOISLEUX Arthur, Mme HARDUIN Loëtitia, MM. DESPIERRE Christian, GIRES Jean-Christophe, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, SERGENT Didier, MORBIDELLI Philippe, Mme PROVIN Valérie.

A été nommé secrétaire de séance

M. DEVIN Serge

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

SALLE COMMUNALE - DÉNOMINATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-29 et suivants, relatifs aux compétences du Conseil Municipal ;

Considérant les travaux d'extension du Centre Administratif de la Mairie et de la création d'une nouvelle salle communale ;

Considérant la volonté de la municipalité de donner un nom à la salle communale afin d'honorer une personnalité locale qui a marqué la création de Wimereux ;

Considérant que la salle communale située en mairie, 4 place du Roi Albert 1^{er} constitue un lieu central de la vie locale, accueillant divers événements municipaux, culturels et associatifs ;

Considérant que la dénomination retenue reflète les valeurs et l'histoire de la Commune ;

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de dénommer la nouvelle salle : la salle Théophile DOBELLE.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, par 26 voix « POUR » et 3 « ABSTENTIONS » (M. Sergent, M. Morbidelli, Mme Provin),

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la dénomination de la salle communale de la mairie qui portera le nom de Théophile DOBELLE à compter du 09 avril 2026.

MANDATE Monsieur le Maire pour entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, notamment la mise à jour des documents officiels et la signalétique.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Serge DEVIN.

#signature#